



Opinion présentée à L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL dans le cadre des consultations visant à contribuer à la préparation d'un projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Des Faubourgs.

PRÉSENTATION DE L'ÎLOT SAINTE-BRIGIDE

Le Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide

Au début des années 2000, le quartier entourant l'îlot Sainte-Brigide est confronté à de nombreux défis. La situation de la paroisse est précaire : le nombre de fidèles impliqués décroît et la situation financière de la Fabrique questionne sa capacité à poursuivre sa mission sociale tout en préservant le patrimoine religieux que sont l'église et le presbytère de Sainte-Brigide-de Kildare. Le développement du centre-ville exerçant une pression sur les loyers, tant résidentiels que commerciaux, on assiste à un manque de logements sociaux et abordables, à des organismes communautaires qui quittent ou envisagent de quitter le quartier, à des artistes et organismes culturels qui sont menacés d'expulsion de leurs ateliers et lieux de création. De plus, avec l'arrivée d'une nouvelle population résidente, l'intolérance et le sentiment d'insécurité des uns et des autres placent les enjeux de cohabitation au centre des défis du quartier. C'est pour répondre à ces situations qu'une opportunité est saisie par la communauté.



Fondée en 2006, le **Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide (CCCSB)** est reconnu comme entreprise d'économie sociale et organisme de bienfaisance. Sa mission est de réaménager des édifices dans le but d'y loger des organismes de bienfaisances enregistrés pour que ceux-ci puissent améliorer leur efficacité. En mars 2010, le CCCSB a fait l'acquisition de l'îlot Sainte-Brigide, s'engageant à mettre en valeur le site d'intérêt patrimonial pour la communauté en lui donnant une vocation sociale, culturelle et d'habitation communautaire. Le développement déjà réalisé est substantiel. Dans l'ancien presbytère un organisme accueille des jeunes en difficulté, neuf logements de transition dédiés aux personnes âgées sans domicile fixe ont pris place dans l'ancienne sacristie et un nouvel édifice réunit 47 unités d'habitation, un centre de jour accueillant des personnes âgées itinérantes et un organisme d'insertion sociale et professionnelle pour des adultes en difficultés. L'ancienne église, dernière phase du développement du site, intégrera deux projets distincts, soit le Centre international de recherche et de création en théâtre pour l'enfance et la jeunesse (le Cube) et ESPACE JEUNESSE DE L'ÎLOT SAINTE-BRIGIDE, dédiée aux deux organismes jeunesse.

Participer à la qualité de vie du quartier

L'îlot Sainte-Brigide est un lieu d'entraide et de collaboration mêlant les générations, le social, la culture et les approches propres à chaque organisme. Chaque année, les partenaires de l'îlot mobilisent des citoyens, des commerçants et d'autres organisations du voisinage au sein du comité de la Fête de quartier. En août 2018, près de 1 500 personnes sont venues profiter de l'événement qui permet de tisser des liens au sein du quartier et de rassembler une diversité de personnes du voisinage dans un cadre festif.

S'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise

L'appropriation du site par ces organismes pour en faire le siège principal de leurs activités communautaires, culturelles ou d'habitation, les amène à s'engager, à le protéger et à le mettre en valeur. En perpétuant la mission sociale de la paroisse dans le milieu, adaptée au contexte d'aujourd'hui, l'église et son clocher deviennent un symbole fort pour relever le défi de la cohabitation. Un lieu de mémoire ancré dans le présent.

Au terme de son développement, la requalification du site aura représenté des investissements de l'ordre de plus de 26M\$. Les six groupes actuellement actifs regroupent plus de 150 employés, plus de 425 bénévoles et ils ont un chiffre d'affaires global de plus de 4,5M

Les organismes : copropriétaires, locataires ou futurs occupants

- Association les Chemins du Soleil
- Coopérative d'habitation RADAR
- En Marge 12-17
- Association Québécoise pour la Promotion de la Santé des personnes Utilisatrices de Drogues (AQPSUD)
- Cirque Hors Piste
- Le PAS de la rue
- Groupe Information Travail
- Le Cube (Centre international de recherche et de création en théâtre pour l'enfance et la jeunesse)
- Le Carrousel, compagnie de théâtre
- Théâtre le Clou

PROPOSITIONS POUR LE SECTEUR DES FAUBOURGS

S'appuyant sur plus de douze années de développement social, culturel et patrimonial au cœur du quartier et sur la connaissance fine des enjeux par les organismes partenaires, nous soumettons à l'Office de consultation publique de Montréal trois orientations à considérer pour la planification du secteur des Faubourgs.

Conjuguer la conservation patrimoniale au développement social et culturel du quartier.

Les nouvelles vocations données aux bâtiments patrimoniaux devraient permettre de répondre aux besoins en matière sociale et culturelle. Une approche permettant de garder une vocation publique aux biens patrimoniaux et d'optimiser l'utilisation des ressources dédiées à l'un et à l'autre. Aussi, une approche qui favorise l'appropriation du patrimoine, par la population, dans les voisinages.

Un seul et même quartier

Le territoire visé par le PPU des Faubourgs comprend une partie déjà développée et une autre à requalifier, notamment le terrain et les bâtiments de l'ancienne maison de Radio-Canada. Pour éviter de mettre en opposition l'espace urbain et éventuellement les populations, il est tout à fait pertinent que la planification aborde ce territoire comme un tout. Au final, la démarche doit contribuer à développer un quartier sociologique, d'appartenance, qu'il devienne un même territoire vécu pour les populations où qu'elles résident, travaillent ou étudient. Que tous groupes de la population circulent sur l'ensemble du territoire qu'ils soient des familles, des personnes vivant seules ou des personnes sans domicile ou marginalisées.

- des exigences spécifiques sur le plan architectural et le choix du mobilier urbain devraient contribuer à induire la continuité entre l'ancien et le nouveau. Considérant la qualité du patrimoine que nous avons dans le quartier, on doit favoriser une architecture moderne, certes, mais qui permet de mettre en valeur le bâti actuel.
- Considérant les voies de circulation de transit qui traversent le territoire, en particulier l'autoroute de Ville-Marie et le boulevard René-Lévesque, leur réaménagement devra faire en sorte de permettre la circulation sécuritaire entre le quartier et les nouveaux développements.
- Le redéveloppement entre le boulevard René-Lévesque et le Fleuve doit contribuer à mettre en valeur le patrimoine du quartier, non seulement la Molson et le Pied-du-Courant mais également rappeler l'histoire du Faubourg à M'lasse, quartier disparu pour faire place au pont Jacques-Cartier, au boulevard René-Lévesque, à la Maison de Radio-Canada et à l'autoroute Ville Marie. Cette histoire est aussi celle du Centre-Sud

Un quartier pour tous

Le changement de vocation de parties importantes du quartier doit se faire dans une approche intégrée pour l'ensemble du territoire du PPU des Faubourgs tout en profitant des opportunités pour répondre aux besoins de développer un quartier inclusif. Pour y arriver, faire flèche de tout bois!

- Assurer le développement significatif d'une mixité de logements par une politique d'inclusion systématique de logements sociaux, communautaires et abordables.
- Planifier le déploiement conséquent de services publics et communautaires, notamment en termes de loisirs et de milieux de vie.
- En lien avec les entreprises, encourager l'embauche locale, valoriser l'inclusion des personnes éloignées du marché du travail par des pratiques innovatrices et concertées avec le milieu.
- Reconnaître la contribution du secteur de l'économie sociale comme partenaire privilégié pour répondre aux besoins et accroître les retombées économiques locales.
- S'appuyer sur les organismes communautaires déjà présents dans le milieu pour relever les défis nouvellement engendrés par l'arrivée et l'installation de cette nouvelle population.
- Aménager le quartier de manière à favoriser la rencontre et l'ouverture entre tous les citoyens et citoyennes.

17 avril 2019